
**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS TERRESTRES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de poste de Baie-Saint-Paul à 315-25 kV
sur le territoire de la municipalité de Baie-Saint-Paul
par Hydro-Québec TransÉnergie**

Dossier 3211-11-111

Le 24 octobre 2014

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 



INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet poste de Baie-Saint-Paul à 315-25 kV par Hydro-Québec TransÉnergie répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2012-04-19	Réception de l'avis de projet
2012-05-01	Délivrance de la directive
2014-02-25	Réception de l'étude d'impact
2014-05-05	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2014-07-15	Réception du complément de l'étude d'impact sur l'environnement
2014-08-15	Transmission du second document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2014-09-22	Réception du second complément de l'étude d'impact sur l'environnement

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet de poste Baie-Saint-Paul à 315-25 kV consiste en la construction d'un poste électrique sur une superficie de 3,4 ha, et d'une ligne biterne d'environ 400 m, par Hydro-Québec TransÉnergie. Le poste est prévu dans la partie nord de la ville de Baie-Saint-Paul, dans la MRC de Charlevoix, en terres privées. La zone d'étude se compose à moitié de terres agricoles protégées au sens de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et à moitié des

terres forestières. Par contre, l'emplacement du projet n'empiète sur aucune terre agricole protégée.

Les principaux enjeux environnementaux identifiés dans le cadre du projet concernent, les terres agricoles, les forêts et l'utilisation du territoire.

Le coût global du projet est estimé à 42,7 M\$. La mise en service du poste de Baie-Saint-Paul et de sa ligne d'alimentation est prévue pour le 1^{er} novembre 2016.

Le poste Baie-Saint-Paul à 315-25 kV et la ligne de 400 m permettraient le démantèlement de l'actuel poste de Baie-Saint-Paul, situé dans le centre-ville de la municipalité, et possiblement du poste de Saint-Hilarion et de quelques dizaines de kilomètres de ligne à 69 kV entre les postes de Saint-Aimé-des-Lacs et de Saint-Tite-des-Caps.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDELCC, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Capitale Nationale et de Chaudière-Appalaches;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- la Direction des opérations régionales de la Capitale-Nationale, secteur de la faune;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère des Finances et de l'Économie;
- le ministère des Ressources naturelles;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère des Transports;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le Secrétariat aux affaires autochtones;
- Tourisme Québec.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Poste de Baie-Saint-Paul à 315-25 kV – Étude d'impact sur l'environnement*, par Hydro-Québec Équipement et services partagés, Février 2014, 285 pages incluant 9 annexes et 2 cartes;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Poste de Baie-Saint-Paul à 315-25 kV – Étude de potentiel archéologique - Baie-Saint-Paul*, par Les Entreprises Archéotec inc., non datée, 48 pages;

- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Poste de Baie-Saint-Paul à 315-25 kV – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses à la seconde série de questions et commentaires du Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs*, par Hydro-Québec TransÉnergie, Septembre 2014, 6 pages;

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée de mai 2012. De plus, l'initiateur a transmis le résumé de l'étude d'impact au MDDELCC avant le début de la période d'information et de consultation publiques qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Jeanne Camirand, B.Sc. agronomie.

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres

2000

1000